

# ÉLECTIONS DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017



## VOICI LES CANDIDATS POUR LES POSTES DE :

Maire : Robert CHEVRIER  
Maire : Stéphan HÉBERT  
Conseiller numéro 1 : Jonathan HAMEL  
Conseiller numéro 1 : Gaétan PLANTE  
Conseiller numéro 2 : Martin DOUCET  
Conseiller numéro 2 : Roger NANTEL

*(en ordre alphabétique de nom de famille)*

## VOTE PAR ANTICIPATION

DATE: DIMANCHE LE 29 OCTOBRE 2017  
HEURE: DE 12H À 20H  
LIEU: 425, 6<sup>E</sup> AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT (CHALET DES LOISIRS)

## JOUR DU SCRUTIN

DATE: DIMANCHE LE 5 NOVEMBRE 2017  
HEURE: DE 10H À 20H  
LIEU: 425, 6<sup>E</sup> AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT (CHALET DES LOISIRS)

### Pour voter, il faut s'identifier à l'aide d'un des cinq (5) documents suivants :



- un certificat d'indien
- une carte d'identité des Forces Canadiennes

L'électeur qui ne peut établir son identité à l'aide de l'un de ces documents, afin de voter, est dirigé à la table de vérification. S'il ne réussit pas à établir son identité à ce niveau, il ne pourra pas voter.

## **COMMISSION DE RÉVISION**

La commission de révision siégera **SEULEMENT** aux dates et heures suivantes :

- **Lundi le 16 octobre 2017, entre 10h et 13h**
- **Mercredi le 18 octobre 2017, entre 19h et 22h**

La commission de révision se situe au bureau municipal, 379, 7<sup>e</sup> avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

## **VOICI LES CANDIDATS ÉLUS PAR ACCLAMATION LE 6 OCTOBRE 2017 À 16H31 :**

Conseiller numéro 3 : Réjean RAJOTTE  
Conseiller numéro 4 : Pierre PARÉ  
Conseiller numéro 5 : Mathieu DAIGLE  
Conseiller numéro 6 : Francis GRENIER

## **POUR AVOIR LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE, IL FAUT RESPECTER TOUS LES CRITÈRES SUIVANTS :**

- ✓ Avoir 18 ans le jour du scrutin (5 novembre 2017)
  - ✓ Être une personne physique
  - ✓ Être de citoyenneté canadienne
  - ✓ Ne pas être sous curatelle
  - ✓ Ne pas avoir été condamné d'une manœuvre électorale frauduleuse
- ET**
- ✓ Être domicilié sur le territoire de la municipalité ET, depuis au moins 6 mois au Québec
- OU**
- Être domicilié sur le territoire de la municipalité ET, depuis au moins six mois, au Québec
- OU** être, depuis au moins 12 mois soit le propriétaire d'un immeuble, soit l'occupant unique d'un établissement d'entreprise.

## **POUR VOTER À L'ÉLECTION, IL FAUT ABSOLUMENT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE.**

**Pour information :** 450 791-2455

Véronique Piché  
Présidente d'élection

Sylvie Vanasse  
Secrétaire d'élection